



# Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 20 Décembre 2021

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

SGC / DIRSU  
COURRIER ARRIVÉ  
Le 22 DEC. 2021

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2021

Nombre de conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
29	22	24	02
Vote			
A La Majorité	Pour :	22	
	Contre :	00	
	Abstention :	02	

Convocation du Conseil Municipal  
en date du :

14/12/2021

Certifié exécutoire par le Maire compte  
tenu :

-de sa réception en PREFECTURE  
DE BASSE-TERRE le :

22 DEC. 2021

-et de sa publication le :

22 DEC. 2021

L'an 2021, le Mardi Lundi 20 Décembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la SALLE DES DELIBERATIONS, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 6<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la Mairie le 14 Décembre 2021.

**PRÉSENTS :** M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) - Mme Jocelyne MOCKA - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - Mme Sabrina FÉLER - M. Patrick LAVITAL - Mme Marylène ROCHEMONT (18h13) - M. Fulbert MIROITE - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - Mme Ninette SAINTE-LUCE (18h05) - Mme Marie-Claude BIQUE - M. Albert LOSAT (18h23) - M. Serge SACILÉ - M. Rémi DUFLO - M. Charly DARMALINGON - Mme Fabienne FARAJJE - M. Charles-Henri DEVAUX - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Annie CHRISTOPHE - Mme Marie-Pierre DAMAS - M. Jimmy FAUSTA... (22)

**REPRÉSENTÉS :** M. Alain SARREAU (ayant donné procuration à M. Jacques ANSELME) - M. Frantz RUPAIRE (ayant donné procuration à M. Jimmy FAUSTA)... (02)

**ABSENTS :** M. Louis LAROCHELLE - Mme Sylviane BOURGEOIS - Mme Josette OTTO - M. Claude JERSIER - Mme Laurence LAROCHELLE ..... (05)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Monsieur Jean-Philippe NOËL a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

### D\_20212012\_55 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2021

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le projet de Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 04 Novembre 2021 dressé par la secrétaire de séance, Madame Fabienne FARAJJE et dont copie a été adressée à chaque conseiller ;

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, décide

A LA MAJORITE, moins 2 ABSTENTIONS (M. Jimmy FAUSTA – M. Frantz RUPAIRE)



## Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 20 Décembre 2021

### Article 1

**D'Approuver** le Procès-Verbal tel que résumé et annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- recours administratif gracieux auprès de mes services,*
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe*

Pour extrait certifié conforme,  
le Maire Président de séance



Jean-Louis FRANCISQUE